

Paris, le 24 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IFA, Ethics & Boards et Chapter Zero France dévoilent les résultats de leur nouveau baromètre sur l'impact des objectifs climat dans la rémunération des CEO du SBF 120

L'IFA (Institut français des administrateurs), Ethics & Boards et Chapter Zero France publient leur nouveau baromètre intitulé « **Baromètre des rémunérations - Le climat dans la politique de rémunération des CEO du SBF 120** ». Pour la deuxième année consécutive, celui-ci analyse la prise en compte des objectifs climatiques dans la rémunération variable des dirigeants du CAC 40 et, pour la première fois, de l'ensemble du SBF 120.

Alors que la COP 27 vient de s'achever sur les appels des nations à redoubler d'efforts en matière de lutte contre le réchauffement climatique, la J2A (la Journée des administratrices et administrateurs engagés) de l'IFA s'ouvre aujourd'hui sur le thème « **Courage et responsabilités : la gouvernance dans un monde incertain** » – renvoyant, parmi d'autres risques, à l'urgence climatique et à l'impératif, pour les entreprises, de la prendre en compte dans leur stratégie et organisation.

Dans ce contexte, ce nouveau baromètre confirme l'importance croissante accordée à ces enjeux par les entreprises non seulement du CAC 40, mais de l'ensemble du SBF 120.

En effet, cette édition 2022 révèle une nette progression de la prise en compte d'objectifs climat (que ceux-ci contribuent directement à la lutte contre le réchauffement climatique ou permettent de limiter l'usage des ressources naturelles) dans la politique de rémunération des dirigeants du SBF 120.

Voir l'intégration de ces objectifs dans la rémunération variable des CEO se généraliser témoigne de l'importance croissante désormais accordée à la question climatique au sein des conseils d'administration qui en ont fait un marqueur fort de gouvernance.

LES CHIFFRES CLÉS

- **En 2022, 95 % des sociétés du CAC 40** ont intégré au moins un objectif climat dans la rémunération variable annuelle LT et/ou CT de leur CEO, contre **87 % en 2021**.

Soit une très nette progression qui atteste d'une prise en compte désormais massive de ces objectifs climat au sein du CAC 40.

En 2022, **80%** des sociétés du SBF 120 ont intégré au moins un objectif climat dans le variable annuel long terme **et/ou** court terme de leur CEO

Enfin, le poids des critères climat au sein du schéma de rémunération variable du SBF 120 est en moyenne de 10 % pour le variable LT et de 6% pour le variable CT.

- L'indicateur quantitatif de réduction des émissions de gaz à effet de serre est l'indicateur le plus utilisé par les sociétés du SBF 120 intégrant des objectifs climat : **62%** d'entre elles l'adoptent pour le variable long terme (LT) et **31 %** pour le variable annuel (CT).
- **En 2021, 47 sociétés du SBF 120** - soit 70% d'entre celles ayant intégré des objectifs climat - ont communiqué sur le niveau d'atteinte de ces objectifs précisément.
- Le taux d'atteinte déclaré des objectifs climat/environnement était de **116%** en moyenne.

LES 4 RECOMMANDATIONS DU BAROMÈTRE :

1/ Communiquer de façon transparente sur les éléments de rémunération des dirigeants liés au plan de décarbonation, avec les objectifs fixés et leur taux de réalisation pour crédibiliser la démarche entreprise et instaurer un lien de confiance avec les parties prenantes.

2/ Établir des critères quantitatifs en cohérence avec le *business model* et la stratégie de l'entreprise.

3/ Traduire l'ambition de décarbonation à long terme validée SBTi dans un plan opérationnel. Y intégrer les objectifs fixés ainsi que des échéances pluriannuelles dans les plans de rémunération à long terme des dirigeants.

4/ Intégrer dans le schéma variable à court terme des objectifs de mise en œuvre de la stratégie climat : certains avec impact direct quantifiable sur le climat, d'autres, à effet moins direct, destinés à réduire l'impact environnemental de l'entreprise en agissant sur son offre.

Pour Denis Terrien, président de l'IFA : « *Voir aujourd'hui les enjeux climatiques influencer de façon plus significative encore que l'an passé sur la politique de rémunération des CEO est révélateur : cela montre une prise de conscience et une meilleure intégration de l'urgence environnementale dans les conseils. Surtout, cela montre qu'un changement de paradigme se met en place, et l'IFA s'en réjouit.* »

Pour Floriane de Saint Pierre, présidente fondatrice d'Ethics & Boards : « *L'intégration d'objectifs climat dans la rémunération variable annuelle et de long terme des CEO du SBF 120 progresse à nouveau cette année et devient une pratique quasi générale des grandes*

entreprises françaises. Ceci témoigne de l'engagement des dirigeants sur ce sujet. Néanmoins, les objectifs climat ne représentent en moyenne que 6 % des conditions des performances du variable annuel, ce qui constitue le prochain axe de progrès. »

Pour Monica de Virgiliis, présidente de Chapter Zero France : *« Je me félicite de la belle progression de l'intégration d'objectifs quantitatifs relatifs à l'impact climat ou à l'usage réduit de ressources naturelles dans les politiques de rémunération des sociétés du SBF 120. Toutefois, à ce stade, nous constatons un décalage entre le niveau surperformance déclaré par les entreprises et la projection de la température basée sur les engagements volontaires de réduction des émissions des entreprises européennes dans leur ensemble que MSCI estime à 2,4 degrés à la fin du siècle. C'est une première étape d'un parcours qui va devoir, in fine, converger avec l'accord de Paris »*

À propos de l'IFA : Créé en 2003, l'IFA - Institut Français des Administrateurs - est une association indépendante qui rassemble et représente plus de 3200 administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités. Présidé par Denis TERRIEN et dirigé par Karine DOGNIN SAUZE, l'IFA s'attache à promouvoir une gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun. Dans un rôle d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA représente des profils extrêmement variés : administrateurs d'entreprises cotées ou non, sociétés familiales, sociétés mutualistes, entreprises publiques, associations, fondation.

Les adhérents de l'IFA sont présents sur l'ensemble du territoire. L'IFA compte désormais des représentants dans le Grand Ouest, les Hauts-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes.

www.ifa-asso.com

À propos de Ethics and Boards : Ethics & Boards est la première databank internationale indépendante et spécialiste de solutions dédiées à la gouvernance d'entreprise.

Ethics & Boards aide l'entreprise, l'investisseur et les parties prenantes à appréhender et utiliser la gouvernance responsable et son évaluation comme outil de diagnostic, d'analyse et de pilotage de leur engagement responsable.

Ethics & Boards est partenaire de l'IFA, notamment pour ce baromètre, depuis 2017.

www.ethicsandboards.com

À propos de Chapter Zero France : Créé en 2020, Chapter Zero France est une association d'intérêt général à but non lucratif qui regroupe des administrateurs souhaitant se saisir activement du sujet climatique afin d'intégrer pleinement ses implications dans la stratégie de la société dont ils font partie du conseil d'administration.

L'association est le représentant français de la Climate Governance Initiative initiée par le Forum Économique Mondial en 2019, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de vingt-quatre Chapters à l'international couvrant 56 pays.

Le rôle de Chapter Zero France est de créer, pour les administrateurs en France, une plateforme de connaissances et un espace de réflexion et de dialogue dédié au rôle de la gouvernance face aux enjeux climatiques. www.chapterzero-france.com

www.chapterzero-france.com

Contact presse

Isabelle d'Halluin Communication

indh@isabelledhalluin.com

06 03 00 88 48

06 45 28 67 25

Contact IFA

Caroline Castets

Directrice contenus et communication

Caroline.castets@ifa-asso.com

06 61 82 44 85

Chapter Zero France

51, rue Assas

75006 Paris

contact@chapterzero-france.com

Ethics & Boards

52, boulevard Malesherbes

75008 Paris

Tél. : 01 45 61 66 54

jl@ethicsandboards.com